

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 13 DÉCEMBRE 2022

N° 2022-501 CRÉATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE DANS LE CADRE DU CONTRAT NATURE

Nomenclature des actes : 17

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 concernant la délégation à la Présidente,

La Présidente valide le devis de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail de Chantonnay d'un montant total de 7 039,02 € TTC pour la création d'une haie bocagère sur 180 mètres linéaires au Nord de l'espace d'activités de Polaris à Chantonnay.

À CHANTONNAY, le 13 décembre 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature/

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 13/12/2022.